



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2507
19 août 2016
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Face à l'agitation politicienne

**Faire
entendre
les intérêts
du monde
du travail**

**Jacqueline Sauvage
maintenue en prison**

**Barbarie quotidienne,
barbarie sociale**

page 2

**Georges Séguy
et Mai 68**

**Comment brader
une grève générale**

page 4

Barbarie au quotidien, barbarie sociale

Le rejet de la demande de libération conditionnelle de Jacqueline Sauvage aurait pu passer pour un fait divers parmi bien d'autres si son affaire n'était pas devenue un symbole des violences conjugales. Et, bien au-delà, un indice de la situation de la femme dans cette société.

Jacqueline Sauvage, une femme de 68 ans aujourd'hui, a été condamnée à dix ans de prison pour avoir tué son mari. Pendant quarante-sept ans de vie conjugale, elle a subi la violence de ce mari qui battait sa femme, ses enfants et violait ses filles. Jusqu'à ce jour du 10 septembre 2012, où elle prit un fusil, tira sur son mari et le tua.

Alors qu'elle était victime d'un mari au comportement monstrueux, la cour d'assises l'a condamnée sans même retenir la légitime défense. La cour d'appel a confirmé le jugement.

Il n'est, bien sûr, pas facile de savoir au juste ce qui se passait dans l'intimité d'un couple et dans l'étroit cercle des relations familiales. Mais, justement, le soutien des filles à leur mère et les témoignages des voisins et des proches ont fait sortir l'affaire de ce cercle étroit. Les témoignages ont tous attesté de la brutalité du mari et rendu indéniable le fait que Jacqueline Sauvage a été longtemps une victime avant que, poussée à bout, elle prenne un fusil.

Des collectifs féministes ont vu un cas exemplaire dans celui de Jacqueline Sauvage. Au-delà de la brutalité pathologique du mari, ils ont mis en cause l'hypocrisie sociale qui entoure la violence dont sont victimes des milliers de femmes de la part de leur conjoint. Une hypocrisie dont les institutions juridiques sont les principaux vecteurs. Une hypocrisie destinée à dissimuler le fait que l'égalité proclamée entre hommes et femmes, dans nos sociétés de pays riches qui se veulent civilisées, est une fausse égalité.

Une pétition pour demander la grâce de Jacqueline Sauvage avait recueilli 430 000 signatures.

Hollande, seul habilité à accorder la grâce, a fini par réagir, mais à sa façon, lâche même sur ce terrain sociétal. Il a pris une décision politique, pour ne pas dire purement électorale, en tentant de plaire à la fois aux milieux féministes, qui voulaient au moins raccourcir la peine de Jacqueline Sauvage, et aux milieux réactionnaires, qui ne voulaient pas en entendre

parler. Dans ces milieux, la famille est d'autant plus adulée qu'elle constitue une prison pour la femme, la justification de sa subordination à l'homme. Il faut que la femme reste à sa place, même dans une affaire aussi dramatique que celle d'une mère, soumise à la torture pendant des décennies, qui n'a su se défendre qu'en tuant son mari.

Hollande a accordé une grâce... mais partielle, qui permet seulement de demander une libération conditionnelle plus tôt que prévu dans la loi. La responsabilité de la décision était ainsi renvoyée au juge d'application des peines. Celui-ci, s'appuyant sur une commission d'experts qui a émis un avis défavorable, a donc décidé que Jacqueline Sauvage resterait en prison. Dans les attendus de cette décision, la condamnée se voit reprocher « *sa part de responsabilité dans le fonctionnement pathologique de son couple* » et, plus encore, d'être responsable de « *l'importante médiatisation de l'affaire* ». Femmes battues, souffrez donc, mais acceptez en silence ce que la justice décide !

La famille de Jacqueline Sauvage, une famille d'entrepreneurs, n'est pas particulièrement défavorisée. Mais son affaire reflète d'autant plus la dégradation de la condition de la femme.

Charles Fourier, un des premiers socialistes aux temps lointains où le mot avait un sens, affirmait en substance qu'on reconnaissait le degré de civilisation d'une société au degré d'émancipation des femmes. Les démêlés de Jacqueline Sauvage avec la justice témoignent du conservatisme social et du rôle de l'État pour le préserver. Ils témoignent que, dans le domaine des relations entre hommes et femmes comme dans bien d'autres, la société n'est pas sortie de la barbarie.

Mais comment pourrait-il en être autrement ? Comment imaginer, dans quelque domaine que ce soit, des relations d'égalité entre êtres humains tant que perdure et s'approfondit l'inégalité fondamentale entre riches et pauvres, une minorité qui exploite la majorité qui travaille, et vit en parasite sur la société ? Les rapports sociaux du capitalisme pourrissent toutes les relations humaines.

Libérer la société des chaînes de l'exploitation est la condition nécessaire sinon suffisante pour mettre fin à toutes les formes d'oppression. C'est le préalable à l'émancipation de tout le genre humain.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		IL Y A 40 ANS	
Georges Séguy et Mai 68	4	Guadeloupe 1976, la Soufrière se réveille	6
Taxe sur les carburants	4	ENTREPRISES	
Le PCF à la recherche d'un candidat	5	Parc Disneyland	10
Incidents racistes en Corse	5	Auchan, licenciée puis réintégrée	10
Échoppes interdites dans la « jungle » de Calais	5	Renault, précarité et profits accrus	10
Fraude fiscale et paradis des capitalistes	8	PSA Peugeot Citroën, les caisses sont pleines	10
Tourisme fiscal	8	La Poste, course aux bénéfices	11
Plateformes de location de vacances et profits	8	SNCF, économies et précarité	11
Fermeture les jours fériés	8	Lutte ouvrière à votre rencontre	12
Dépakine pire que Mediator ?	9	Le blog de Nathalie Arthaud	12
Désert médical	9		

DANS LE MONDE

Un mort à Brest	9
Airbus : des armes pour le Koweït	9
Face à l'agitation politicienne, faire entendre le camp des travailleurs	12
Allocation de rentrée scolaire	12
États-Unis, un parti ouvrier dans les élections au Michigan	6
Pour les Américains, des vacances réduites	6
Tchad, un dictateur au service de l'impérialisme	6
Grèce, une loi travail	7
Yémen, les civils sous les bombes	7

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Sarkozy en précampagne : direct du droit

Une quinzaine de candidats potentiels se pressent à la primaire de la droite, et Sarkozy, qui tortille pour se déclarer, multiplie les interventions et chauffe sa propagande sur le mode « le plus à droite possible ».

Pour brosser le tableau, Sarkozy enchaîne les déclarations sécuritaires et réactionnaires. Après avoir qualifié de « pagaille » dans la rue les manifestations contre la loi El Khomri et stigmatisé la « faiblesse de l'exécutif », non face au Medef qui en réclamait toujours plus, mais face aux dizaines de milliers de manifestants, le futur candidat à la candidature a récidivé, mi-août, dans un hebdomadaire ultraréactionnaire, *Valeurs actuelles*.

Sans surprise, sa position affichée sur la nationalité s'est fortement infléchie depuis 2012 où, entre les deux tours de l'élection présidentielle, il se disait



« pour le droit du sol [qui] fait partie de la tradition française ». Dans le climat actuel, il flirte avec le FN en évoquant une « présomption de nationalité, permettant de ne pas attribuer la nationalité à quelqu'un qui aurait un casier judiciaire à sa majorité, ou dont on pourrait prouver que ses parents étaient en situation irrégulière au moment de la naissance ». Clin d'œil supplémentaire en direction des chrétiens, il ajoute que « l'État de droit [...] n'a rien à voir avec les tables de la Loi de Moïse, gravées sur le mont Sinaï ». Puis une

couche supplémentaire est étalée sur le registre de « la civilisation européenne devenue minoritaire » : « Vous additionnez l'Europe et les États-Unis, on est moins de 800 millions dans un monde de 7 milliards de personnes. »

On l'aura compris : l'ex-président avide de renouveler son mandat frappe du droit pour tenter de se positionner en tête du peloton de l'opposition. Il lui faudra en remettre pour surnager dans le borbier des prises de position xénophobes des politiciens, du PS au FN.

Viviane Lafont

Primaire de la gauche : treize à la douzaine

Benoît Hamon s'est déclaré à son tour énième postulant au titre d'homme providentiel de la gauche. La tâche risque d'être aussi ardue pour lui que pour ses concurrents. De Mitterrand à Jospin, la fraction de l'électorat populaire qui continuait à voter PS ne le faisait plus que comme un pis-aller. Après quatre ans de gestion Hollande-Valls, soutenus quoi qu'ils en disent par l'ancien ministre

Hamon et consorts, de plus en plus de travailleurs tiennent avec raison les politiciens socialistes pour des ennemis, capables de relayer les attaques patronales avec autant de zèle que la droite.

En plus d'attaquer les conditions de vie des travailleurs de toutes les façons possibles, de faire la guerre aux quatre coins du monde, d'être les meilleurs vendeurs d'armes depuis

l'invention de la poudre, Hollande et Valls en rajoutent dans les discours réactionnaires. En 48 heures, Hollande a pris le pape pour directeur de conscience, tandis que Valls s'enfonçait un peu plus dans le délire antimusulman.

C'est seulement à cette aune que des Hamon peuvent sembler défendre des idées progressistes. Et encore faut-il qu'ils soient loin du pouvoir.

P. G.

Hollande au Vatican : course à l'électorat croyant

En se rendant au Vatican et en étant reçu par le pape le 17 août, François Hollande mène une offensive de charme en direction du clergé catholique et, au-delà, de l'électorat catholique français.

Hollande n'en est pas à son coup d'essai : il avait déjà visité le pape en 2014. Mais comme son rival Sarkozy est venu à Rome en mars, il le marque à la soutane sur ce terrain aussi.

Pendant plus d'un an l'ambassadeur que Hollande avait choisi pour le représenter au Vatican a été refusé par le pape pour la simple raison qu'il était homosexuel. Qu'à cela ne tienne, Hollande a fini par se plier à cette

morale moyenâgeuse en nommant en mai un autre ambassadeur.

Hollande a tenté d'utiliser l'assassinat d'un curé en Normandie le mois dernier pour effectuer un nouveau rapprochement. Convoquant la presse catholique, il lui a déclaré il y a quelques jours : « Comme athée, je dois reconnaître que les responsables religieux, et notamment catholiques, ont su trouver les mots capables de réaliser l'unité nationale. Les hommes politiques, non. » C'est dire qu'il n'espère plus qu'un miracle pour ressouder l'électorat autour de lui avant l'élection présidentielle de 2017.

Lucien Déroit

Fous de la messe

À droite, les concurrents à la primaire ont tenu à montrer leur ferveur catholique le 15 août. Juppé est allé en pèlerinage à Lourdes prier pour la France ; Fillon s'est rendu dans une abbaye qui pratique le culte en latin pour « retrouver [ses] racines chrétiennes et l'esprit des béatitudes » ; et Sarkozy a assisté à la messe dans une église de la Côte d'Azur, on est bling-bling ou on ne l'est pas.

À l'extrême droite, Marine Le Pen a utilisé Twitter, un outil du 21^e siècle, pour relayer la montée mythologique au ciel d'une non moins mythologique maman toujours vierge, en souhaitant une « bonne fête

de l'Assomption à tous ».

Le gouvernement de gauche n'est pas en reste. Hollande boucle ses valises pour le Vatican ; et le ministre de l'Intérieur Cazeneuve s'est rendu à Lourdes deux jours avant le 15 août pour se déclarer « sensible à la beauté du lieu, à la force spirituelle qui s'en dégage ». Une façon pour lui aussi de faire de l'œil à un électorat catholique en prenant au sérieux les dires d'une adolescente du 19^e siècle prétendant avoir vu apparaître l'immaculée conception pas moins de dix-huit fois !

Pour tous ces personnages, la laïcité est pour le moins à géométrie variable.

L. D.

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Lyon :

24 et 25 septembre
Saint-Priest, Espace Mosaïque

Allocution de Nathalie Arthaud le samedi

Toulouse :

24 et 25 septembre Hall 8, Parc des expositions
Allocution de Nathalie Arthaud le dimanche



Réunion publique de Nathalie Arthaud

candidate de Lutte ouvrière
à l'élection présidentielle

à Paris

vendredi 30 septembre

à 20h30

au Cirque d'Hiver - Bouglione

110, rue Amelot, Paris 11^e
métros Filles-du-Calvaire ou Oberkampf

Entrée gratuite

Georges Séguy : le bradeur de la grève générale de Mai 68

Georges Séguy est mort, à l'âge de 89 ans. Du PS au PCF en passant par les Verts et le Parti de gauche, la gauche ne tarit pas d'éloges sur celui qui a été pendant quinze ans le secrétaire général de la CGT en même temps qu'il était membre du PCF, et même de sa direction. C'est à ce poste, qu'il affronta la grève générale de 1968 et sut l'orienter sur une voie sans danger pour la bourgeoisie.

À la suite de la grève et des manifestations réussies du 13 mai 1968 contre les brutalités policières envers les étudiants, l'émotion était grande et l'envie d'agir massive dans la classe ouvrière. Cette journée de grève du 13 mai avait été décidée par les confédérations syndicales dont la plus influente, la CGT, pour tenter de canaliser cette situation. Elle était prévue pour durer un jour par les confédérations,

mais le travail ne reprit pas le lendemain ni les jours suivants. Dix millions de travailleurs se retrouvèrent en grève sans que ni la CGT ni les autres confédérations n'y aient appelé. Elles se gardèrent bien de parler de grève générale. Mais surtout, la tactique de la CGT, dirigée en fait par le PCF, consista à tout faire pour ne pas perdre la direction du mouvement, surtout après avoir rencontré une méfiance justifiée

dans le milieu étudiant. Malgré l'étendue du mouvement de grèves, la participation des ouvriers à leurs propres grèves fut entravée. Les appareils les appelèrent à rentrer chez eux, les usines furent « occupées » par les militants syndicaux, seuls. Il n'était pas question de laisser les ouvriers ensemble, ni de leur permettre de contester la propriété privée par une véritable occupation des usines comme en 1936, et encore moins de se poser tous les problèmes de la gestion de leur grève.

Une fois le pays paralysé, il fallut trouver une issue « acceptable ». Des discussions eurent lieu entre gouvernement, patronat et syndicats au ministère du Travail, rue de Grenelle.

Séguy joua un rôle de premier plan. Il se fit huer – ce qu'il nia toujours contre toute évidence – par les ouvriers de Renault Billancourt, auxquels il était venu présenter un premier protocole d'accord. Mais là encore, pour ne pas risquer de perdre la direction du mouvement, il attendit que l'hostilité des travailleurs s'épuise pour imposer les accords négociés. Ce furent les fameux accords de Grenelle : augmentation de 35 % du salaire minimum, qui passa de 385 à 519 francs (la CGT revendiquait 600 francs), augmentation de 10 % des autres salaires, droits et postes supplémentaires pour les appareils syndicaux et quelques vagues paroles sur le temps de travail et la retraite. Lorsque le Premier ministre Pompidou lui demanda s'il allait appeler à la reprise du travail, Séguy lui répondit par une boutade significative : « Non, parce que nous n'avons jamais lancé de mot d'ordre national de grève. » En fait, les appareils de la CGT et des autres confédérations firent tout pour mettre fin à un mouvement qui s'était développé contre leur gré.

Ce que le patronat et le gouvernement avaient dû lâcher était loin de suffire au regard de l'ampleur d'un mouvement sans précédent depuis 1936, et le travail ne reprit pas. Mais les dirigeants nationaux de la CGT et de la CFDT se dirent satisfaits et organisèrent les discussions par branche ou par entreprise, fragmentant la grève.

Enfin, pour mettre véritablement fin à cette situation de crise sociale et politique, de Gaulle choisit comme moyen de diversion



d'organiser des élections législatives. Les dirigeants de la gauche qui avaient appelé de Gaulle à démissionner se rallièrent du jour au lendemain à cette perspective. Et Séguy et les appareils syndicaux prirent prétexte de ces élections pour justifier l'arrêt des grèves. Ils imposèrent pas à pas la reprise du travail, jouant de leur autorité et utilisant mensonges et calomnies pour démoraliser les plus déterminés.

Arracher quelques avantages matériels pour calmer la mobilisation ouvrière et prôner le changement politique par les urnes : c'est en menant cette politique que Séguy réussit à brader la grève générale. Si la grève de mai 68 ne menaça pas la bourgeoisie, elle lui fit craindre quand même que sa domination sur la société ne soit remise en cause. Eh bien non ! Dans la lignée d'un Thorez qui avait affirmé en 1936 « Il faut savoir terminer une grève », Séguy et les appareils syndicaux mirent tout leur poids pour empêcher encore une fois les travailleurs d'aller au bout des possibilités de leurs luttes.

Séguy profita dès lors paisiblement des cinquante années qui lui restaient à vivre. Il avait bien mérité de la bourgeoisie.

Vincent Gelas



Les négociations de Grenelle.

Quand ils aiment la CGT...

Pour chanter les louanges de Georges Séguy, le gouvernement n'a pas mégoté. El Khomri a dit sa « grande émotion ». Valls a salué « une figure du syndicalisme et des luttes sociales dans notre pays. » Et Hollande a fait

la synthèse : « Durant toute sa vie, il incarna un syndicalisme combatif. Prêt à engager les luttes, mais aussi à négocier de bons compromis. »

Ce n'est pas la même musique que celle qu'ils entonnaient ce printemps

contre « la CGT irresponsable ». Mais finalement, c'est la même chanson : critiquer les travailleurs en lutte, et rendre hommage à ceux qui ont pesé de tout leur poids pour faire cesser les luttes.

V. G.

Taxe sur les carburants : ponction en hausse

Les recettes de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE), ou taxe sur les carburants, ont rapporté 30 % de plus au premier semestre 2016 qu'au même semestre de 2015.

Ces rentrées financières supérieures tiennent surtout à la montée en puissance de la taxe carbone, comme le dit le ministère des Finances. Si les automobilistes ne l'ont pas trop senti à la pompe, c'est en

raison de la modération des prix du pétrole. Mais pour combien de temps ?

Le secrétaire d'État au Budget y a vu aussi une dynamique de la consommation des carburants par les ménages et les entreprises, « donc une bonne santé de la production industrielle ». Et quid de la bonne santé des portefeuilles des salariés ? Les travailleurs qui multiplient les déplacements et les frais, pour aller au travail ou pour trouver un

emploi, apprécieront.

En réalité cette rentrée supplémentaire de 1,7 milliard d'euros, comme les

rentrées en hausse dues à la TVA, est surtout révélatrice de l'utilité croissante des impôts indirects pour

racketter la population sans en avoir l'air... jusqu'à un certain point.

Sylvie Maréchal

Un rêve de pétrolier

Le prix du pétrole est bas, lamentablement bas à en croire les patrons du secteur. L'un d'eux, président de la petite compagnie Maurel & Prom, s'interroge : « Les prix vont-ils finir par

remonter ? Quand ? Est-ce qu'un grand conflit peut naître entre les États-Unis et le Moyen-Orient et les faire bouger ? »

Un grand conflit. Pas de ces guerres de rien du tout qui détruisent

une ville par-ci par-là, tuent quelques dizaines de milliers de personnes, et puis s'en vont. Non, une vraie bonne guerre. Voilà de quoi rêvent ces gens-là.

V.G.

PCF : recherche candidat... éperdument

À quelques mois de l'élection présidentielle, la direction du PCF est toujours à la recherche d'un candidat à soutenir. Lors de l'élection précédente, bien longtemps à l'avance, elle avait choisi Jean-Luc Mélenchon comme représentant et porte-parole, contribuant du même coup à établir son image et sa popularité.

Ce dernier ayant cette fois décidé de faire cavalier seul, Pierre Laurent et les siens ne savent pas à qui raccrocher leur wagon. À des frondeurs ? À quelques autres moins connus pêchés dans le panier de crabes politicien ? La tâche est d'autant plus difficile que ceux qui surnagent, les Montebourg, Hamon et autres Duflot, ont été, il n'y a pas si longtemps, ministres de Hollande. Ce n'est pas cela qui empêcherait les

dirigeants du PCF de négocier avec eux. Ils ont bien su le faire en intégrant Mélenchon, lui-même ancien ministre de Jospin. Mais cela pourrait être plus difficile à faire accepter à des militants et des électeurs récemment échaudés.

La direction du PCF a donc décidé... de ne rien décider, et d'attendre novembre pour annoncer son choix. Elle en est réduite, jusqu'à cette échéance - en supposant

qu'en novembre elle ait trouvé une solution à son dilemme électoral - à mettre en avant quelques hochets qui ne font guère illusion, comme une consultation sous forme de questionnaire, pour demander à la population si elle souhaite de meilleurs salaires ou une meilleure garantie de l'emploi. Comme si les réponses n'étaient pas évidentes ! Et surtout comme si la véritable question n'était pas plutôt : quelle politique défendre pour mettre un coup d'arrêt à l'offensive conjointe du gouvernement et du patronat contre le monde du travail ? Mais c'est aux antipodes de la politique du PCF qui consiste

en une vaine recherche d'un politicien qu'on affublerait des habits du sauveur suprême, ou qu'on fabriquerait ex nihilo.

Plutôt que de s'inscrire dans la démarche purement électoraliste qui est depuis des décennies celle des dirigeants du PCF, la campagne présidentielle ne représente-t-elle pas une occasion pour populariser les revendications de l'ensemble du monde du travail ? Et, pour commencer, celle qui était au cœur du mouvement contre la loi El Khomri : l'annulation pure et simple de cette loi scélérate. Cela semble relever de l'évidence.

Si les dirigeants du

PCF ne l'envisagent même pas, ce n'est pas qu'ils manquent d'idées, ni d'expérience. C'est qu'ils se situent dans une perspective tout autre. S'ils n'ont guère d'illusions sur le fait que l'élection présidentielle à venir puisse changer quoi que ce soit à leur propre situation politique, leurs soucis concernent les élections législatives qui suivront, et les risques de perdre encore quelques sièges de députés. D'où toutes ces manœuvres et ces combinaisons qui n'ont absolument rien à voir avec les objectifs et les intérêts du monde du travail et des classes populaires.

Jean-Pierre Vial

Incidents racistes en Corse : les fruits pourris du « diviser pour régner »

Samedi 13 août, dans la région de Bastia, une banale altercation de plage s'est rapidement transformée en flambée raciste puis en problème politique d'ampleur nationale.

Si les versions sur le démarrage de l'incident entre quelques familles maghrébines et les adolescents d'un village corse diffèrent, il y a bien eu des coups et blessures. L'escalade est décrite par tous les témoins : les renforts arrivés du village, la police obligée de protéger les maghrébins en passe d'être gravement molestés, les automobiles de ces derniers incendiées. Puis, le lendemain, un rassemblement de plusieurs centaines de personnes devant la mairie de Bastia s'est transformé en manifestation hostile vers le quartier où habitent les familles maghrébines. On n'en est pas encore aux ratonnades, les chasses à l'Arabe de sinistre mémoire organisées par l'extrême droite pendant la guerre d'Algérie, mais cela pourrait venir. Et le fait que les racistes prennent comme prétexte le voile intégral, voire le burkini, ne les rend pas moins dangereux, même s'il s'agit là de problèmes bien réels.

Mais, si les racistes avoués peuvent se permettre ce genre d'attitude, c'est bien parce que

toute la propagande officielle les y autorise, en désignant les émigrés, particulièrement les musulmans, à la vindicte publique. Il n'y a pas un discours de Hollande, pas une interview de Sarkozy, pas une déclaration de Le Pen qui ne fasse de la population immigrée ou issue de l'immigration des boucs émissaires. Ils se font même concurrence sur ce terrain et la presse, entre deux comptes rendus sportifs, tartine à loisir sur cet unique sujet. Les crimes djihadistes et les attentats ont bien sûr renforcé cette campagne et lui ont donné des munitions, mais elle avait commencé bien avant.

L'incident de Bastia en devient maintenant un élément, les politiciens faisant mine de se demander si l'interdiction du burkini serait de nature à calmer les esprits. Mais c'est leur société d'injustice, leurs mensonges permanents, leur mépris des pauvres et la bouillie qu'ils répandent en guise d'idéologie qui échauffent les esprits faibles et arment les voyous d'extrême droite.

Paul Galois

Dans la « jungle » de Calais : le fauve, c'est l'État



Une échoppe dans la « jungle » de Calais.

Vendredi 12 août, le tribunal administratif de Lille a refusé la destruction, décidée par la préfecture, des épiceries, coiffeurs, cafés et restaurants construits par des réfugiés ou des bénévoles, qui sont aussi des lieux d'échange et d'information, où on peut recharger son téléphone portable.

Après avoir multiplié les contrôles et fait fermer les commerces fin juillet, la préfecture prévoyait de les détruire, sous prétexte qu'ils sont illégaux, ne respectent pas les règles d'hygiène et de sécurité du public, et qu'ils prospèrent « en exploitant la vulnérabilité des migrants ».

C'est cette décision que le tribunal administratif a annulée, soulignant que, même si les problèmes d'hygiène existent, ces échoppes « constituent des lieux de rencontre apaisée entre migrants et avec les bénévoles », et que la disparition de tous les commerces « de façon indifférenciée se ferait indéniablement au détriment des migrants ».

La préfecture a fait appel devant le Conseil d'État, et a annoncé qu'elle continuera les contrôles débutés en juillet.

L'État utilise le prétexte des problèmes sanitaires réels, mais ne fait rien pour améliorer la salubrité du camp, où les maladies sont fréquentes et les rats prolifèrent. En novembre 2015, il avait fallu une décision de justice pour contraindre l'administration à créer dix points d'eau supplémentaires, cinquante toilettes et des accès pour les services d'urgence. À la fin du mois de février 2016, l'État avait violemment détruit la moitié sud du camp, en promettant de reloger les

occupants. Mais la plupart des relogements proposés étaient loin de Calais, et nombre de migrants, qui souhaitent toujours passer en Angleterre, sont allés s'entasser dans la partie nord de la « jungle », elle-même menacée d'un futur démantèlement.

Avec l'augmentation de la population du camp cet été, 2 000 personnes de plus qu'en juillet selon les associations, les files d'attente lors des distributions de repas durent plusieurs heures, et la tension augmente. La disparition des commerces ne ferait qu'aggraver encore la situation.

En fait, la politique de l'État vis-à-vis des migrants de Calais ne consiste certainement pas à améliorer leurs conditions de vie, mais à expulser, réprimer, et à détruire le peu que les associations réussissent à construire.

Hélène Comte

États-Unis : un Parti ouvrier dans les élections au Michigan

Nous publions la traduction d'un article du groupe trotskyste américain *The Spark* qui annonce la participation aux élections de novembre prochain d'un nouveau Parti ouvrier dans le Michigan, un État industriel du Midwest qui inclut la ville de Detroit.

Plus de 50 000 personnes ont donné leur signature pour permettre au Parti ouvrier d'apparaître aux élections dans le Michigan, significativement plus que les 31 566 requises. Leurs signatures ont été remises au Bureau des élections le 12 juillet.

Les initiateurs de ce parti sont cinq candidats qui ont participé aux élections de 2014 sous un même programme, « *Pour un combat ouvrier, pour une politique ouvrière* » : Gary Walkowicz, Sam Johnson, Mary Anne Hering, Ken Jannot Jr. et David Roehrig.

Ils adhèrent au point de

vue exprimé il y a plus d'un siècle par les Industrial Workers of the World (IWW, syndicalistes révolutionnaires) : « *La classe des travailleurs et la classe des patrons n'ont rien en commun.* »

Ils affirment que la classe capitaliste a deux partis (les démocrates et les républicains), que la classe ouvrière n'en a pas et qu'il est temps pour les travailleurs de construire leur propre parti, qui défende leurs propres intérêts de classe.

Ils affirment aussi que la classe ouvrière a besoin de toutes ses forces pour combattre les attaques menées par les patrons en ce

moment, et que les divisions – entre ceux qui sont nés aux États-Unis et les immigrants, entre Noirs et Blancs – affaiblissent l'ensemble de la classe ouvrière. Ils soulignent que le racisme est un cancer alimenté au sein de la classe ouvrière par ses ennemis.

Le nouveau parti sait que les élections ne peuvent pas résoudre les graves problèmes que nous affrontons. Seules les luttes et les mobilisations de la classe ouvrière le peuvent. Mais ses militants sont convaincus qu'en présentant le Parti ouvrier aux élections, ils offrent la possibilité aux travailleurs d'exprimer leur désir d'avoir un parti qui représente leur propre classe.

The Spark

Pour les Américains, des vacances réduites

Aux États-Unis, aucune loi ne garantit le droit à des congés payés. C'est donc au cas par cas que les salariés peuvent en bénéficier, en fonction de leur accord d'embauche, de leur statut et de leur ancienneté.

Le résultat, c'est que, selon les statistiques officielles, un quart des Américains ne peuvent pas prendre de congés payés. Cela représente 10 % des salariés à plein temps, et 60 % de ceux qui sont à temps partiel.

En moyenne, les Américains bénéficient de douze jours de congés par

an. Mais un tiers d'entre eux ne peuvent les prendre en totalité. Sans compter un autre tiers qui travaille à distance pendant ses congés, par courriels, appels téléphoniques, etc. Deux semaines consécutives de vacances sont une rareté. Et trois semaines sont un luxe réservé à quelques happy few.

Les choses n'ont pas toujours été ainsi. Dans les années 1960, le temps de travail était comparable à ce qu'il est en Europe. Mais en un demi-siècle les choses ont bien régressé, en raison de l'offensive des capitalistes

américains et des reculs du mouvement ouvrier, voire des compromissions syndicales. Un employé travaille aujourd'hui 100 heures de plus par an que dans les années 1970 et une salariée 200 heures, soit l'équivalent de cinq semaines de plus.

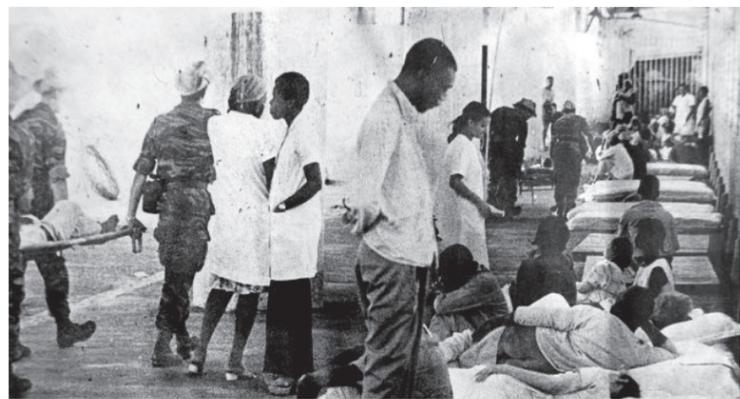
Cette évolution est une des manifestations du recul de la condition ouvrière. Et cela se passe dans l'économie qu'on nous présente comme la plus avancée au monde, la première puissance mondiale, celle dont la bourgeoisie est la plus riche.

Michel Bondelet

IL Y A 40 ANS

Guadeloupe 1976 : la Soufrière se réveille

Alors même que depuis juillet 1975 l'activité sismique de la Soufrière, en Guadeloupe, montrait des signes inquiétants, le manque de préparation de l'administration était flagrant. Ci-dessous, quelques extraits de la brochure publiée à l'époque par l'organisation trotskyste **Combat ouvrier** sur l'évacuation de la population proche du volcan et les difficultés rencontrées par les réfugiés, condamnés à s'organiser pour résister.



Les réfugiés entassés dans les écoles.

« Le dimanche 15 août 1976, toute la Guadeloupe vivait à l'heure de la Soufrière. En quelques heures, des milliers de gens bousculés par l'appel pathétique du café et par les déclarations catastrophées du professeur Brousse se jetaient sur les routes, fuyant le danger. Une première mondiale : évacuation de 72 000 personnes. On aurait pu penser qu'un tel plan (Orsec 2) prévoyait dans les détails toutes les mesures propres à une évacuation rapide et sans danger de la population. Mais loin s'en fallut. Rien ou presque n'avait été prévu dans ce sens. En particulier, les nombreux véhicules militaires, ceux de l'armée et de la gendarmerie, n'ont pas été utilisés pour l'évacuation

Tchad : un dictateur au service de l'impérialisme

Lundi 8 août, Hollande a envoyé son ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, assister à la cérémonie d'investiture du président-dictateur tchadien, Idriss Déby.

Le week-end précédent, le régime avait réprimé violemment les manifestations d'opposition qui dénonçaient la mascarade de cette cinquième réélection. Un jeune a été abattu par la police. Pas de quoi empêcher la France de venir adouber son protégé.

En avril dernier, Déby a été réélu dès le premier tour avec 61,5 % des voix. Il faut dire qu'il n'avait rien négligé pour obtenir un tel score : bourrage des urnes, bulletins de l'opposition manquants, commission de contrôle à sa botte... et surtout répression systématique de l'opposition. Avant le premier tour, Déby avait fait arrêter quatre dirigeants de l'opposition, parmi eux le représentant de l'Union syndicale des travailleurs du Tchad.

Ancienne colonie française, le Tchad est resté sous la domination de l'impérialisme français, qui est intervenu régulièrement pour soutenir les dictateurs qui se sont succédé à la tête du pays, Déby n'étant que le dernier en date.

Malgré la découverte et l'exploitation de gisements pétroliers dans la région de Doba en 2003, le Tchad reste l'un des cinq pays les

pauvres du monde. 70 % de sa population est analphabète, le manque d'eau potable et les mauvaises conditions d'hygiène favorisent les épidémies : méningite, rougeole, choléra... La flambée des prix des denrées alimentaires a aggravé la famine qui frappe de nombreuses familles. Mais l'impérialisme français ne voit dans le Tchad qu'un élément du dispositif militaire permettant à ses soldats présents en permanence dans le pays d'intervenir partout où, en Afrique, les intérêts des Bouygues, Bolloré, Total, Areva et autres trusts seraient menacés.

Christian Chavaux



Hollande et Déby.

Grèce : une loi travail là aussi

Selon l'accord signé il y a un an avec ses créanciers (Union européenne, Banque centrale européenne, FMI), le gouvernement grec doit maintenant proposer un plan de réforme du marché du travail, s'il veut obtenir cet automne le versement de 2,8 milliards d'euros. Même si le projet n'est pas encore finalisé, les exigences des créanciers laissent entrevoir une catastrophe supplémentaire pour les travailleurs, dans ce pays déjà dévasté.

Ils réclament en effet une baisse du salaire minimum, qui est aujourd'hui de 586 euros brut (480 net) et de 511 brut pour les moins de 25 ans, la disparition du treizième et du quatorzième mois de salaire existant encore dans le secteur privé et la suppression de certaines indemnités. Il s'agit de donner tout liberté aux patrons : ils pourraient recourir, par exemple, à des contrats de travail zéro heure, à des contrats « blancs » sans précision de durée, ni de montant du salaire, ni de couverture sociale, l'employeur restant libre de fixer ce qu'il veut. La diminution des indemnités de licenciement est également à l'ordre du jour, ainsi que les facilités accrues pour procéder aux licenciements collectifs, et aussi la fin des conventions collectives de branche, les patrons pouvant conclure un contrat d'entreprise avec un syndicat maison, voire avec quelques membres du personnel censés représenter les travailleurs. Enfin il s'y ajouterait la diminution des heures accordées aux représentants syndicaux, une

limitation du droit de grève et le rétablissement du droit au lock-out pour les patrons.

Certes, les patrons grecs n'ont pas attendu ce projet pour en appliquer une grande partie. La flexibilité est la règle, les salaires sont en dessous du minimum officiel et souvent payés partiellement, ou pas du tout, pendant des mois : les patrons mettent en avant leurs difficultés financières, plus ou moins réelles selon la taille de leur entreprise. Une enquête révèle que plus de 470 000 travailleurs, n'ayant que des emplois à temps partiel de quelques jours ou de quelques heures par semaine, touchent un salaire brut mensuel de 100 à 400 euros. Le travail au noir est généralisé au point qu'on trouve parfois dans les petites annonces des offres d'emploi « avec assurances », signe qu'un employeur décidé à payer les cotisations sociales est une rareté.

La vie quotidienne devient de plus en plus dure pour beaucoup de travailleurs, qui doivent souvent cumuler deux ou trois

emplois mal payés de serveurs, de coursiers ou d'employés dans le nettoyage. Les chômeurs n'ont droit au mieux qu'à un an d'indemnités à 350 euros par mois. Et pourtant le chômage touche un travailleur sur quatre, un jeune sur deux. La solidarité familiale est souvent un recours, mais elle s'épuise également, et la loi sur les retraites a fait un trou dans le budget de nombreux retraités, souvent les seuls soutiens de la famille. Des dizaines de milliers de travailleurs pauvres ne peuvent payer ni leurs impôts, ni les dépenses courantes de gaz, d'électricité ou même de nourriture.

Les discussions avec les créanciers de l'État grec vont reprendre en septembre. Le gouvernement parle de négociations mais, pour les banques et les gouvernements qui les représentent, il n'y a rien à négocier.

Tsipras va continuer à céder à des créanciers bien décidés à faire payer à la population une dette sans fin. Son seul rôle consiste à promettre de compenser la dureté des mesures par un peu d'aide sociale pour les plus démunis ; des promesses auxquelles la population, épuisée et souvent démoralisée par des années de privations et la perspective d'attaques encore plus sévères, ne croit absolument pas.

Sylvie Maréchal



L'éruption de 1976.

des liens entre les réfugiés étaient à l'ordre du jour. Seul un organisme démocratique comme le comité, avec des représentants élus des réfugiés eux-mêmes en assemblée générale, pouvait mener

à bien cette tâche. Partout où des comités ont vu le jour, les réfugiés se sont sentis plus forts face à l'administration coloniale et ont mené des actions souvent couronnées de succès, au lieu de subir

passivement leur sort. Les centres où les réfugiés se sont organisés furent aussi les seuls à ne pas être atteints par la démoralisation. »

Combat ouvrier



Yémen : les civils sous les bombes

Au Yémen, depuis mars 2015 le pouvoir, aidé par une coalition de pays arabes, regroupant entre autres l'Arabie saoudite et le Koweït, est en guerre contre les rebelles houthis, soutenus par l'Iran, rival de l'Arabie saoudite pour la place de puissance régionale dominante. Les violences ont repris depuis le 8 août, après l'échec des négociations organisées depuis trois mois et demi par l'ONU.

D'après l'Unicef, le 13 août, une école coranique de Haydan, près de la frontière saoudienne, a été bombardée par la coalition menée par l'Arabie saoudite. Dix jeunes âgés de 6 à 14 ans ont été tués et 28 ont été blessés. Le 9 août, la capitale, Sanaa, a été bombardée de manière intensive. D'après des habitants, il y aurait eu quatorze morts dans l'attaque d'une usine de fabrication de chips. Et le 15 août, la même coalition a causé la mort de onze personnes en bombardant un hôpital de Médecins sans frontière (MSF). MSF ayant quelques moyens de se faire entendre dans les pays riches, les médias ont largement fait état de ce drame.

Le pays est ravagé depuis un an et demi par les violences des deux camps.

On comptabilise officiellement 6 400 morts, des dizaines de milliers de blessés et deux millions et demi de déplacés. Dans une escalade volontaire de la terreur, des marchés, des hôpitaux et des écoles sont régulièrement pris pour cible, alourdissant sans cesse le bilan des victimes civiles.

En juin dernier l'Arabie saoudite a même été inscrite par l'ONU sur la liste noire des pays ne respectant pas les droits des enfants, mais seulement durant quelques jours. Une enquête avait en effet montré que 60 % des 785 enfants tués depuis le début du conflit l'ont été par l'armée saoudienne. Mais les dirigeants saoudiens avaient fait pression, menaçant de réduire leurs subventions aux agences de l'ONU. Sans parler du fait que, en tant que très bon client des marchands de canons français ou américains, l'Arabie saoudite a des arguments auxquels les grandes puissances sont très sensibles.

De toute façon, ni les déclarations de responsables de l'Unicef ni les rapports de l'ONU n'empêcheront l'Arabie saoudite et l'Iran de continuer la guerre au Yémen.

Élisa Caron

Fraude fiscale : les paradis des capitalistes

L'affaire récente des Panama Papers a fait scandale. Et aussi un peu désordre. La fuite organisée de ces documents, qui auraient dû rester confidentiels, a montré que de nombreuses banques, les françaises comme les autres, avaient ouvert des milliers de comptes dans le paradis fiscal panaméen pour leurs très riches clients, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises.

Cela, alors que depuis des années tous les gouvernements des pays développés, tels ceux de Sarkozy puis de Hollande en France, répètent qu'ils mènent une guerre impitoyable à l'évasion fiscale, que les paradis fiscaux n'en sont plus, puisqu'ils collaboreraient à la traque des fraudeurs...

Les Panama Papers ayant infligé un démenti retentissant à ce conte à dormir debout, les institutions du monde impérialiste se devaient de réagir. L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) s'y est donc attelée. Regroupant 35 États parmi les plus riches du monde, elle prépare sa nouvelle liste noire des paradis fiscaux. Il faut dire que la précédente, elle l'avait abandonnée en 2011, suite à l'engagement pris par beaucoup de paradis fiscaux de se montrer

moins accueillants pour les fraudeurs du fisc. Une bonne blague, qui avait permis que le Panama et plusieurs de ses pareils soient blanchis.

Mais cela va changer, promis, juré, l'OCDE va sévir. Onze pays se trouvent menacés par elle de se retrouver au piquet s'ils ne s'engagent pas à respecter des critères censés assurer l'échange d'informations bancaires et fiscales entre

États sur les contribuables ayant des comptes chez eux. Et cela d'ici 2018.

Sinon, l'OCDE sanctionnera les pays qui refusent de collaborer, en pénalisant leurs transactions financières. Cela sera-t-il dissuasif pour des paradis fiscaux qui drainent des dizaines, voire des centaines de milliards de dollars qu'une nuée de possédants petits et grands, et d'abord les très grosses sociétés, font ainsi échapper à l'impôt? On peut en douter. Mais les États visés vont évidemment tout faire pour éviter d'être montrés du doigt : cela pourrait nuire au climat des affaires.

Dernière précision : sur la liste des pays (mollement) menacés, on trouve le



Vanuatu, les îles Samoa, les îles Marshall, Nauru, Panama, les Émirats arabes unis, la Dominique, Antigua-et-Barbuda, Trinité-et-Tobago, le Liban et le Liberia. Du petit fretin en quelque sorte, car ne sont visés ni le Luxembourg, le Liechtenstein, la Suisse, Monaco, Jersey et Guernesey ou l'île de Man pour l'Europe; ni Singapour ou Hong-Kong, pour ne citer que les principales

places off-shore d'Asie; ni l'État du Delaware, membre des États-Unis d'Amérique et petit paradis fiscal à domicile pour les entreprises d'outre-Atlantique. Ce n'est pas un oubli. L'OCDE veut bien faire un peu d'esbroufe, mais pas casser la poule aux œufs d'or de l'évasion fiscale dont le système capitaliste ne saurait se passer.

Pierre Laffitte

Tourisme fiscal : le Luxembourg, et beaucoup d'autres

L'Allemagne a remis au fisc français un CD comportant 42 540 dossiers de comptes français au Luxembourg. Cela suffit apparemment à inquiéter bien plus de monde. En l'occurrence, les 200 000 à 300 000 contribuables français qui ont un compte au Luxembourg, dont de gros

poissons de l'évasion fiscale, à en croire la presse économique.

Le problème, pour tous ces gens-là, est qu'ils ne connaissent pas encore la banque ayant fait l'objet de ce piratage ou de cette dénonciation. Or, au Luxembourg, des banques où les riches peuvent

cache leur fortune et gruger le fisc de leur pays, il y en a à foison.

Et c'est la même chose au Liechtenstein, à Jersey, à Guernesey et autres paradis fiscaux en Europe, sans oublier tous ceux plus exotiques, sous les tropiques ou pas. Cahuzac, par exemple, ancien ministre

du Budget de Hollande, qui pérorait sur la chasse aux évadés fiscaux, en sait quelque chose, lui qui avait nié avoir un compte en Suisse... car il venait de transférer sa fortune des bords du lac Léman vers une discrète banque spécialisée à Singapour.

P.L.

Plateformes de locations de vacances : gros profits et minuscules impôts

Airbnb, la plateforme qui met en relation des loueurs de logement et des vacanciers, n'a déclaré en France que 166 373 euros de bénéfices l'an dernier, en baisse depuis 2013. Ce qui lui a permis de ne payer que 60 169 euros d'impôt sur les sociétés. C'est ridiculement faible.

D'autant plus qu'Airbnb est en pleine croissance. Selon ses dirigeants, quatre millions d'internautes se sont connectés à la plateforme cette année. Presque autant que les huit années précédentes. Rien qu'au moment de l'Euro,

250 000 supporters de football se sont logés grâce à Airbnb.

La plateforme se rémunère pour le simple fait de mettre en relation un loueur et un locataire. Elle prélève 3% du montant de la location sur le loueur et

de 9 à 12% sur le vacancier. Bien qu'Airbnb cache soigneusement sa comptabilité, il a été estimé que ses recettes se situaient entre 55 et 69 millions d'euros, pour son activité en France entre septembre 2014 et août 2015.

Alors, comment a-t-elle pu déclarer si peu de bénéfices? Par un montage financier logeant les profits de sa filiale française dans des structures en Grande-Bretagne et en Irlande, où l'impôt est plus faible. Une

optimisation fiscale que l'État, même si c'est à son détriment, rend possible par des règles favorisant les grosses entreprises multinationales.

Tout en sachant parfaitement qu'Airbnb gruge les finances publiques, l'État l'a tout de même fait bénéficier de 6 982 euros au titre du crédit impôt compétitivité-emploi (CICE) en 2015, après lui avoir donné 17 732 euros en 2014.

Airbnb n'est pas la seule entreprise du secteur à

être ainsi soutenue par les finances publiques. Abritel s'est débrouillé pour ne payer en France que 226 385 euros d'impôt sur les sociétés en 2015, pour une recette de 64 millions d'euros. Or l'État s'est empressé de lui en rembourser les trois quarts, avec 172 000 euros de CICE.

La prétendue e-économie n'est, comme avant, que la mise en relation des e-parasites avec les fonds publics.

Lucien Déroit

Centre commercial Grand Var : chers jours fériés

Le patron d'une brasserie du centre commercial Grand Var près de Toulon a décidé de fermer ses portes pour la journée du 15 août. Il s'acharne ainsi à refuser le diktat de la direction du centre qui lui a déjà imposé une amende de 186 000 euros pour avoir décidé de ne pas travailler le 14 juillet, alors que le centre était ouvert.

Dans ce genre de centre, les commerçants indépendants doivent, par contrat, accepter la décision de la direction du centre sous peine de sanction

financière. Le montant astronomique de l'amende serait dû à un calcul aberrant de 10 euros hors taxe de pénalité par mètre carré toutes les cinq minutes de

fermeture. D'autres commerçants ayant fermé le 14 juillet ont également écopé d'amendes moins fortes. L'un d'eux faisait valoir qu'il n'avait pas eu envie de renouveler l'expérience de l'année précédente, où l'ouverture de son magasin le 14 juillet ne lui avait rapporté que 400 euros de chiffre d'affaires, une somme bien insuffisante pour payer ses employés.

Le centre est dirigé par

un groupement d'intérêt économique (GIE) qui se retranche derrière un vote d'une assemblée générale. Mais ce GIE est dirigé par des représentants des plus gros magasins : Carrefour, le Printemps, McDonald's, Zara, qui pèsent bien plus lourd que les indépendants.

Ces derniers ont fait une pétition de protestation contre l'obligation de se plier aux tout-puissants gestionnaires des centres

commerciaux. La direction envisagerait de revenir sur le montant des amendes. Mais, dans le commerce comme dans l'industrie, les petites entreprises, et parfois pas si petites, sont tributaires des plus grosses. Quant à la liberté de travailler le dimanche, si chère à Macron, ce n'est que celle des grandes enseignes de faire ce que bon leur semble.

Sylvie Maréchal

Dépakine : pire que Mediator ?

On se souvient du Mediator, ce médicament des laboratoires Servier autorisé à la vente pendant plus d'une dizaine d'années après qu'on a su, preuves à l'appui, que, toxique et dangereux, il pouvait être un véritable poison. Des centaines, voire des milliers de personnes l'ont payé de leur vie. L'histoire semble bégayer, se répétant aujourd'hui, peut-être même en pire, avec la Dépakine des laboratoires Sanofi.

Mise sur le marché en 1967, la Dépakine est un traitement efficace des crises d'épilepsie. Elle est aussi utilisée aujourd'hui dans le traitement d'affections psychiatriques. Au début des années 1980, des études ont montré une relation entre l'exposition des fœtus au valproate de sodium (la substance active de la Dépakine) et l'apparition de malformations du système nerveux. D'autres études ont ensuite confirmé ce risque de malformations congénitales. Et, dans les années 2000, l'apparition de troubles du développement intellectuel chez les enfants nés de femmes sous Dépakine pendant leur grossesse a été mise en évidence.

À partir de 2006, les notices d'utilisation déconseillaient l'utilisation du valproate tout au long de la grossesse et chez les femmes en âge de procréer, mais il a fallu attendre 2014 pour que la mise en garde fasse enfin état de la réalité et de la gravité des risques encourus. C'est seulement alors que les professionnels de santé ont été informés que « les enfants exposés in utero au valproate présentent un risque élevé de troubles graves du développement (30 à 40 % des cas) et/ou de malformations congénitales (environ 10 % des cas) ». La fréquence des risques fait froid dans le dos et le retard apporté à la délivrance de l'information met en rage.

Pour la seule période de 2006 à 2014, un rapport de

l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) commandé par le ministère de la Santé et publié au printemps 2016 estimait que, en France, environ 450 enfants étaient nés avec des malformations congénitales liées à la Dépakine, mais ne faisait aucune mention des enfants victimes

de troubles du développement. Aujourd'hui, une étude de l'Agence nationale du médicament, pas encore publiée mais révélée par le *Canard enchaîné*, établit que, « entre 2007 et 2014, plus de 10 000 femmes enceintes ont pris de la Dépakine ». Ainsi donc, ce sont 1 000 enfants qui seraient nés atteints d'une malformation congénitale et entre 3 000 et 4 000 souffriraient de troubles du développement.

Des milliers d'enfants ont payé de leur santé et de leur vie l'exigence de rentabilité de Sanofi et la complicité des autorités de santé.

Sophie Gargan



Colombier-Fontaine : non au désert médical

À Colombier-Fontaine, dans le Doubs, une commune située à 14 kilomètres de Montbéliard, une pétition circule en ce moment à l'initiative de deux retraités pour demander l'implantation d'une maison médicale dans la commune.

Il y a aujourd'hui trois médecins en exercice mais, dans les années qui viennent, ils vont partir à la retraite, et d'ici quatre ans il pourrait ne plus y avoir aucun médecin à Colombier-Fontaine.

La pétition exige une structure de santé digne de notre époque. Elle a reçu en un mois 600 signatures sur 1 400 habitants. Tous savent

que le transfert prochain de l'hôpital de Montbéliard vers un site plus lointain, et avec une perte de nombreux lits, va créer un désert médical pour Colombier-Fontaine et les communes avoisinantes.

Mais l'Agence régionale de santé (ARS) a déclaré qu'il faut d'abord faire un audit pour étudier les besoins de la population. En fonction des conclusions, elle menace de ne pas participer au financement d'une future maison médicale.

Pas question que la population et les malades fassent les frais d'économies dans la santé organisées par l'État.

Correspondant LO

Démolition des vieux navires : un mort à Brest

Vendredi 12 août, un travailleur a trouvé la mort et quatre ont été blessés sur le chantier de démolition du cargo *Captain Tsarev*, à Brest. Le système anti-incendie s'est déclenché pour une raison inconnue, provoquant l'intoxication au gaz carbonique des travailleurs présents.

Le *Captain Tsarev*, cargo de 153 mètres, rouillait depuis huit ans sur un quai de Brest. Il avait été remorqué dans ce port après une avarie en haute mer, son équipage avait été abandonné sans être payé par un armateur introuvable. Les pouvoirs publics avaient finalement décidé d'en confier la démolition à un chantier local. Le navire contenait alors des centaines de tonnes d'eau sale, de fioul, de l'amiante et autres matières dangereuses. La démolition, comme on l'a malheureusement constaté, était grosse de dangers et jette une lumière crue sur les autres opérations de ce type, de par le monde.

Dans les dix dernières années, 8 000 navires comparables au *Captain Tsarev* ont été démantelés, presque tous sur des chantiers d'Inde ou du Bangladesh. Un million d'ouvriers y seraient employés pour récupérer l'acier des coques. Ils travaillent pieds nus, sans gants ni aucune protection. Les services officiels, lorsqu'ils existent, parlent de centaines de morts en trente ans. Une enquête de la Fédération internationale des droits de l'homme évoque, elle, des milliers de morts par accident. Personne n'est en mesure de comptabiliser le nombre d'ouvriers mutilés ou intoxiqués lentement par l'amiante, ni le nombre

d'enfants exploités sur ces chantiers. Tout juste sait-on que, il y a quelques mois, en Inde, des travailleurs qui protestaient après un accident mortel se sont fait tirer dessus par les gardes d'un de ces chantiers.

En revanche, les Panama Papers, ces révélations sur les pratiques d'un cabinet d'avocats d'affaires, viennent d'éclairer la façon dont les armateurs se débarrassent des vieux navires à moindre frais. Ils ne les abandonnent pas purement et simplement, comme l'armateur du *Captain Tsarev*, ils les font disparaître de leurs comptes grâce à une cascade de sociétés écrans. Les Panama Papers décrivent comment les navires promis à la démolition changent plusieurs fois de propriétaire, de pavillon, de port d'attache, jusqu'à devenir des navires fantômes juridiquement. Puis ils se retrouvent sur les plages où on les démonte, sans que les armateurs puissent être tenus légalement pour responsables des conditions dans lesquelles les ouvriers travaillent, des salaires perçus, des risques encourus.

Les capitalistes s'exonèrent ainsi des frais d'une démolition rationnelle et sécurisée. Mais c'est au prix de la vie des travailleurs.

Paul Galois

Airbus : encore des armes pour le Koweït

Mardi 9 août, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a signé un contrat de vente de 30 hélicoptères militaires Caracal avec le Koweït, pour 1,07 milliard d'euros. L'engagement signé en 2015 s'est donc concrétisé pour Airbus.

Le Drian se félicite de renforcer le « partenariat stratégique » avec le Koweït, pays qui, entre autres, participe avec l'Arabie saoudite à l'intervention au Yémen. Et le gouvernement français ne compte pas s'arrêter là. Il continue à prospecter notamment au Qatar et en Arabie saoudite afin d'obtenir de nouveaux contrats pour l'industrie

d'armement française.

Ce dernier contrat permet aux vendeurs d'engins de mort et à leurs soutiens au sommet de l'État de se réjouir à nouveau. L'année 2015 a été pour la France un record en termes de commandes militaires, avec 16,9 milliards d'euros, le double de l'année précédente. Et 2016 pourrait battre ce record.

Pour les capitalistes de l'industrie de l'armement, les affaires prospèrent. Pour les populations, ce sont les guerres, les morts, les blessés et les destructions.

Élisa Caron

Lisez la revue **Lutte de classe**

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 177 - juillet-août 2016

- **Loi travail : les leçons de quatre mois de lutte**
- **Grande-Bretagne : après le référendum sur le Brexit**
- **La Chine rattrapée par la crise mondiale et par la lutte des classes**
- **Revenu garanti, salaire universel... ou abolition du salariat ?**
- **Reconstruire la gauche ? Une imposture doublée d'une impasse**
- **Le Front populaire : de la duperie au mythe**
- **Léon Trotsky sur 1936**

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,70 euro

Parc Disneyland : manifestation des salariés du ménage

Lundi 8 août, les visiteurs du parc Disneyland ont pu voir un groupe d'une centaine de grévistes de la société Onet, rassemblés sous une banderole « Onet malhonnête ». Ils s'étaient mis en grève la veille au soir et ont mis l'ambiance toute la nuit sous les chambres de l'hôtel Disneyland au son du tam-tam.

Il y a dix mois, suite à un appel d'offres lancé par Disneyland, la société Onet a repris le marché du nettoyage à Élior, s'engageant alors à maintenir les mêmes avantages à tous les salariés. En réalité, les mois passaient et le salaire diminuait. La direction oubliait des primes, diminuait les repos compensateurs. Elle faisait des erreurs de saisie des plannings entraînant une perte de salaire, elle oubliait la majoration du dimanche et du panier repas de nuit, elle décalait les plannings avec une perte d'une journée de salaire. En cas de maladie, la règle simple de la subrogation, c'est-à-dire le maintien du salaire pour le travailleur et le versement des indemnités journalières à

l'employeur, avait disparu.

C'est avec de telles méthodes que la famille Reinier, propriétaire d'Onet, a vu sa fortune, estimée à 300 millions par *Challenges*, augmenter de 20% par rapport à l'an passé.

Dès lundi, en début d'après-midi, la direction d'Onet convoquait

l'intersyndicale, dans laquelle la CNT est majoritaire avec 60% des voix aux dernières élections professionnelles, et proposait un protocole où elle s'engageait à régler et à compenser les erreurs financières. Elle payait la journée de grève. Quant à la subrogation, elle s'engageait à régler les problèmes avant le 1^{er} janvier 2017.

Les salariés ont repris le travail, satisfaits des promesses faites... mais prêts à remettre cela si celles-ci ne se transformaient pas en réalité.

Correspondant LO



PSA Peugeot Citroën : les caisses sont pleines

Les actionnaires de PSA pouvaient partir en vacances, si tant est qu'ils travaillent le reste de l'année, en se frottant les mains, sourire aux lèvres. Fin juillet, la direction du groupe publiait les résultats financiers du premier semestre : 1,2 milliard d'euros de bénéfice net.

C'est autant que toute l'année 2015 ! De l'aveu des analystes économiques eux-mêmes, ils dépassent leurs prévisions les plus optimistes. Le directeur financier a reconnu que c'était un record de rentabilité. Pas étonnant !

Ce sont les sacrifices imposés à tous les travailleurs du groupe sur l'emploi et les salaires qui expliquent de tels résultats. 17 000 emplois supprimés depuis le 1^{er} janvier 2013, alors que la production en France passait de 860 000 à un million de véhicules, des salaires bloqués, des primes diminuées ou supprimées.

Cela n'a pas empêché le PDG Carlos Tavares, après s'être augmenté son salaire de 100 %, d'imposer en 2015 un deuxième accord de compétitivité, poursuivant le blocage des salaires, aggravant la flexibilité des horaires, instaurant le quasi-non-paiement des heures supplémentaires, les contrats de travail à temps partiel pour les salariés

d'équipe de nuit...

Lors de la publication des résultats financiers, Carlos Tavares a tenu à souligner que le Brexit n'avait eu aucune influence sur les ventes. Pourtant en interne, à l'usine de Poissy, la direction locale a justifié l'annonce de plusieurs journées de chômage dès septembre par les prétendues conséquences du référendum britannique. Autant dire que, même avant la publication des résultats financiers semestriels,

cette explication n'avait convaincu quasiment personne dans l'usine. Tout le monde sait bien que la direction de l'usine de Poissy, comme celles de toutes les autres usines du groupe, utilise le chômage partiel et donc l'argent public pour gérer ses stocks de voitures, qu'elle juge régulièrement un peu trop importants.

Par contre, l'annonce que les caisses du groupe sont archipleines, et que les poches des actionnaires débordent, doit être pour le plus grand nombre possible de travailleurs une raison supplémentaire de refuser l'application de ce deuxième plan de compétitivité et de défendre leurs intérêts.

Correspondant LO



Les travailleurs de l'automobile dans la manifestation du 9 avril 2016 à Paris.

Auchan : licenciée, puis réintégrée... grâce à la mobilisation

Mardi 16 août, la direction d'Auchan a annoncé la réintégration de la caissière du magasin Auchan City de Tourcoing, qui avait été licenciée pour un préjudice de... 85 centimes d'euro.

Cette travailleuse, préposée aux caisses minutes, où les clients scannent eux-mêmes leurs produits, avait été licenciée le 28 juillet pour ne pas avoir scanné une boîte de sauce tomate d'une cliente lors de l'encaissement de son panier. La cliente, interpellée par le service de sécurité, avait reconnu les faits et réglé les 85 centimes. Pourtant, Auchan parlait de vol et accusait aussi la caissière d'avoir en même temps accordé une promotion sur des paquets de pâtes.

Pour quelques centimes, la direction du magasin avait donc décidé de jeter à la rue une mère de famille de trois enfants. C'est vraiment scandaleux de la part d'un des trusts de la distribution appartenant à la famille Mulliez, l'une des plus grosses fortunes de France... mais qui a trouvé plus intéressant de se domicilier en Belgique, de l'autre côté de la frontière, pour y payer moins d'impôts.

Samedi 13 août, une

manifestation a eu lieu devant le magasin de Tourcoing. Les manifestants, venus défendre la caissière, dénonçaient aussi les salaires plus faibles pratiqués dans ce magasin qui n'a pas la même convention collective que les autres Auchan. Une pétition a également été signée par près de 7 000 personnes.

Quelques jours après, la direction est revenue sur sa décision et a proposé de réintégrer la travailleuse dans l'un de ses établissements. Elle a justifié ce revirement par « des éléments nouveaux sur le contexte et les circonstances des faits ». Mais, comme l'a dit le délégué syndical CGT du magasin, cette réintégration, très rare après un licenciement, a été obtenue par la lutte : « C'est une victoire du monde ouvrier. La plupart des gens sont résignés, ils se laissent dominer. Nous, on n'a pas accepté, on s'est levés contre l'injustice et ça a fonctionné. »

Cédric Duval

Renault : précarité et profits accrus

Les bénéfices nets du groupe Renault, en progression pour le premier semestre de cette année, se montent à 1,5 milliard d'euros. C'est le résultat du plan de compétitivité appliqué depuis 2013.

La flexibilité est la règle : dans les usines de production, la direction a supprimé des jours de congés et impose des samedis travaillés. 8 250 suppressions de postes dans les usines et 2 500 dans les bureaux d'études prévues pour la fin 2016 sont quasiment réalisées. Pour la même période, les travailleurs n'ont eu aucune augmentation générale de salaire. Mais le PDG, Ghosn, a touché 15 millions d'euros de rémunération de Renault et Nissan, soit

41 000 euros par jour, et les actionnaires recevront 710 millions d'euros.

La diminution des effectifs en contrat à durée indéterminée continue. Dans les usines de production en France, on compte presque 7 000 intérimaires. Ils sont en général assez jeunes, payés au smic, ils n'ont pas droit à certaines primes et ils sont mis dehors après deux contrats de dix-huit mois. La direction ne déclare pas leurs maladies professionnelles ni leurs accidents de travail. De plus, les travailleurs en contrat à durée déterminée et les apprentis sont près de 3 000, auxquels il faut ajouter des centaines de prestataires, comme au Technocentre de Guyancourt dans les Yvelines.

Le quart des travailleurs de Renault sont donc des travailleurs précaires. Embauchés et précaires créent toutes les richesses de Renault. S'ils veulent se faire entendre, ils ont le nombre et la force.

Correspondant LO

La Poste : course aux bénéfiques

Hausse du prix du timbre

La Poste annonce une nouvelle hausse des tarifs au 1^{er} janvier prochain. Le timbre vert passera de 0,70 à 0,73 euro, soit 4,3 % d'augmentation. Le timbre rouge passera de 0,80 à 0,85 euro, soit 6,25 % de hausse. C'est bien au-delà de l'inflation et c'est la cinquième année de suite que ces prix augmentent.

Que La Poste ait supprimé 7 300 emplois l'an dernier et que son bénéfice ait augmenté de près de 60 % au premier semestre montre que les dirigeants de cette entreprise publique se comportent comme n'importe quel grand patron. Ils s'en prennent à leurs salariés et font les poches de leurs clients.

Non aux fermetures !

La direction de La Poste

est tellement satisfaite d'avoir réussi à fermer des bureaux de poste dans les petites communes qu'elle accélère le mouvement, y compris dans les grandes villes, en sous-traitant un plus grand nombre de bureaux à des commerces, ou en les limitant à des « corners éphémères » pendant les fêtes de fin d'année, lorsque les affaires tournent à fond.

Elle prétend que ces

mesures sont étudiées « en concertation avec les élus », ce qui est souvent un mensonge et elle se garde bien de prendre l'avis de la population contre qui ces mesures d'économie sont prises.

Non aux suppressions d'emplois !

La Poste rachète la société Biologicistic, spécialisée dans le transport

de produits médicaux et pharmaceutiques, et met ainsi la main sur un secteur qui a traité 14 millions de colis en 2015 et sur une entreprise dont le chiffre d'affaires est de 25 millions d'euros.

Ce n'est ni aux salariés de Biologicistic ni aux postiers de faire les frais de ce rachat que La Poste va essayer de rendre encore plus fructueux en tentant de supprimer des emplois.

SNCF : économies et précarité

Ligne Metz-Verdun : économies = danger !

Lundi 25 juillet, quatre usagers de la ligne TER Metz-Verdun ont été surpris de voir leur train s'arrêter sans raison apparente en rase campagne entre Onville et Jarny. Ils ont découvert que le conducteur gisait sur le sol de sa cabine, victime d'un malaise. Cela avait déclenché le système d'arrêt de sécurité dit « de l'homme mort », et averti en même temps le centre opérationnel de la SNCF. Celui-ci, n'ayant pas réussi à joindre le conducteur par la radio de bord, l'a appelé sur son portable et heureusement un passager a pu répondre et expliquer la situation, ce qui a

permis l'envoi de secours.

La SNCF dit qu'un numéro d'appel d'urgence est affiché dans tous les TER... encore faut-il penser à le chercher. C'est la politique de la SNCF consistant à supprimer la présence d'un chef de bord-contrôleur sur un certain nombre de TER qui est dangereuse !

Trains de nuit : six lignes supprimées sur huit

Les lignes Intercités Paris-Savoie (Saint-Gervais-Bains), Strasbourg-Port-Bou, Nice-Hendaye et Luxembourg-Port-Bou fermeront à compter du 1^{er} octobre 2016, ainsi que celles de Paris-Hendaye et Paris-Nice respectivement

en juillet et octobre 2017, si aucun opérateur privé ne veut les reprendre et que les régions concernées ne les financent pas.

Alain Vidalies, le secrétaire d'État chargé des transports, avance une baisse de la fréquentation depuis 2011 et une perte financière pour la SNCF, d'où l'État se désengage sans se préoccuper d'offrir aux usagers une solution de substitution.

Certaines régions pourront peut-être reprendre la gestion de ces lignes, comme cela est envisagé par la région Occitanie pour la ligne Toulouse-Port-Bou. Mais au final, c'est encore aux régions que le gouvernement demande de gérer des



Le train de nuit Paris-Irun n'existera plus en juillet 2017.

services utiles à la population, en sachant pertinemment que beaucoup n'en ont pas les possibilités financières.

Le baratin de la direction

La SNCF a publié le 8 août son rapport RSE (Responsabilité sociétale d'entreprise) pour 2015. Un long texte bourré

d'autosatisfaction où la direction se vante de « porter attention aux collaborateurs » et de « contribuer à leur développement ».

Elle veut sans doute parler du développement de la précarité : pour un total de 221 351 agents en France, 12 868 ont été recrutés en CDD contre 10 626 en CDI pendant l'année 2015.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Face à l'agitation politicienne : faire entendre les intérêts du monde du travail

En ce mois d'août, le petit monde politique, le gouvernement, la droite comme la gauche, s'agitent, chacun à sa façon, pour se mettre en ordre de marche pour les présidentielles de 2017. Chacun y va de son hochet pour détourner les victimes de la crise d'une compréhension claire des causes de cette catastrophe et des seuls moyens de la combattre.

Pour la droite, relayée par le chef du gouvernement, Valls, voilà que le mal serait la présence de quelques femmes en burkini sur les plages. Pour les uns, il faudrait légiférer d'urgence, et pour les autres, comme Valls, les 36 000 maires de France devraient s'en occuper. Au même moment des millions de travailleurs n'ont plus les moyens de partir en vacances et les ressources des milieux populaires se compriment avec des conséquences en chaîne.

À gauche, c'est la course pour incarner ce qu'ils appellent tous « la vraie gauche », c'est-à-dire celle

qui, sans toucher au système, à la dictature économique des capitalistes, prétend qu'avec elle au pouvoir on verrait ce qu'on verrait. Mais on a déjà entendu cette chanson. Car tous, malgré leur credo anti-Hollande d'aujourd'hui, de Hamon à Lienemann, de Montebourg à Mélenchon, ont été ministres socialistes et s'en revendiquent. Ils ont tous fait la preuve de leur totale soumission aux volontés des capitalistes, les vrais maîtres de ce monde.

Leur agitation, chacun avec son pseudo-programme, et surtout sa posture, parlant de tout sauf de l'exploitation des

travailleurs et masquant soigneusement la lutte de classe, prouve qu'ils sont au service du patronat. Eh bien il est vital que, face à eux et surtout face à la bourgeoisie, le monde du travail, la classe ouvrière, affirme son existence et son droit à la vie.

Des centaines de milliers de travailleurs l'ont fait en s'opposant à la loi El Khomri, par les grèves et les manifestations, durant quatre mois. Il est important que les travailleurs expriment aussi leurs intérêts sur le terrain politique. Ils pourront le faire en soutenant la candidature de Nathalie Arthaud. Car il faut qu'on entende la voix de ceux qui ne veulent pas se soumettre à cet ordre. En effet, il crée la misère, la guerre et le désespoir. C'est la domination capitaliste qu'il faut combattre en se préparant à la renverser demain.

Paul Sorel

Allocation de rentrée scolaire : école gratuite pour tous !

L'ARS, l'allocation de rentrée scolaire, a commencé à être versée par les caisses d'allocations familiales à partir du 16 août, sous condition de ressources, aux 2,8 millions de familles concernées, qui ont un ou des enfants scolarisés à l'école primaire, au collège ou au lycée. Les sommes varieront entre 363 et 396 euros par enfant, en fonction de la classe suivie.

Même si le prix des fournitures scolaires de base est resté stable, voire aurait parfois quelque peu diminué à la suite de la baisse du prix du pétrole, la rentrée scolaire est une grosse dépense pour de nombreuses familles. Au-delà des listes de base demandées par les établissements, il reste le matériel coûteux, les dictionnaires et livres hors

manuels scolaires... sans compter les accessoires et vêtements qui doivent souvent être renouvelés à la rentrée. Ainsi, à la rentrée 2015, la Confédération syndicale des familles avait évalué le coût de base d'une rentrée en classe de sixième à 190 euros, mais à 686 euros pour un élève entrant en seconde bac pro industriel, compte tenu de l'outillage spécifique qu'il faut bien acheter.

Il reste qu'un élève doit être nourri, transporté, instruit, distrait intelligemment, et que la cantine, les transports, les activités périscolaires coûtent. On est loin, en tout cas, de l'école vraiment gratuite pour tous, qui devrait être la norme d'une société moderne !

Viviane Lafont

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Il reste encore quinze jours pour rencontrer les caravanes de Lutte ouvrière. Comme pendant tout l'été, les militants de Lutte ouvrière poursuivent leurs circuits et font étape dans des villes du pays pour rencontrer la population, discuter avec les travailleurs, avec les jeunes, avec tous ceux que la situation actuelle révolte.

Et les sujets de discussion ne manquent pas. Car il n'y a pas de trêve estivale dans les attaques du patronat et du gouvernement dit socialiste contre le niveau

de vie de la population. Pas de trêve non plus dans les effets de la barbarie inhérente à cette organisation économique et sociale qui a pour seule boussole l'augmentation des profits des capitalistes. Les rencontres sont l'occasion de discuter du rôle essentiel des travailleurs dans les rouages de la société, de leur force et de la nécessité de reprendre confiance dans celle-ci car c'est cette force-là qui compte pour l'avenir.

Et puis, à l'approche de l'élection présidentielle de

2017, c'est aussi l'occasion d'annoncer la candidature de Nathalie Arthaud. Pas pour prétendre qu'elle pourrait renverser la situation, car il n'y a pas de sauveur suprême et ce n'est pas le bulletin de vote qui balayera cette organisation sociale injuste et démente. Mais pour défendre un programme qui représente les intérêts du camp des travailleurs, pour défendre la nécessité de la reconstruction d'un parti révolutionnaire qui regroupe tous ceux qui veulent se battre au nom de ces intérêts.

Le blog de Nathalie Arthaud

Nathalie Arthaud sera la candidate de Lutte ouvrière lors de la prochaine élection présidentielle. Sur son blog, www.nathalie-arthaud.info, les internautes retrouveront son carnet de campagne et la brochure de Lutte ouvrière *Faire entendre le camp des travailleurs*.



Les prochaines étapes

Nord - Pas-de-Calais Picardie

Jeudi 18 août : Calais

Vendredi 19 août :
Boulogne-sur-Mer

Samedi 20 août :
Saint-Omer

Languedoc

Jeudi 18 août : Narbonne

Vendredi 19 août :
Perpignan

Samedi 20 août :
Montpellier

Provence

Jeudi 18 août :
Aix-en-Provence

Vendredi 19 août : Vitrolles

Samedi 20 août : Arles

Savoie - Ain

Jeudi 18 août : Oyonnax

Vendredi 19 août :
Villefranche-sur-Saône

Samedi 20 août :
Bourg-en-Bresse

Bretagne

Lundi 22 août : Lanester

Mardi 23 août : Quimper

Mercredi 24 août : Brest

Jeudi 25 août : Concarneau

Vendredi 26 août : Vannes

Samedi 27 août : Lorient

Côte atlantique Pays-de-Loire

Lundi 22 août : La Rochelle

Mardi 23 août : Rochefort

Mercredi 24 août : Niort

Jeudi 25 août :
La Roche-sur-Yon

Vendredi 26 août : Nantes

Samedi 27 août : Cholet

Lorraine

Lundi 22 août : Nancy

Mardi 23 août : Forbach
Saint-Avold

Mercredi 24 août :

Sarreguemines

Jeudi 25 août : Metz

Vendredi 26 août :
Thionville

Samedi 27 août : Hayange
Longwy

Poitou - Charentes

Lundi 22 août : Cognac

Mardi 23 août : Angoulême

Mercredi 24 août : Saintes

Jeudi 25 août : Poitiers

Vendredi 26 août :
Châtelleraut

Samedi 27 août : Blois

Pyrénées

Lundi 22 août :
Saint-Jean-de-Luz

Mardi 23 août : Biarritz

Mercredi 24 août : Bayonne

Jeudi 25 août : Tarbes

Vendredi 26 août : Pau

Samedi 27 août : Auch

Eure-et-Loir - Yvelines - Eure - Orne

Lundi 22 août : Dreux

Mardi 23 août : Évreux

Mercredi 24 août :
Mantes-la-Jolie

Jeudi 25 août : Alençon

Vendredi 26 août :
Argentan

Samedi 27 août : Flers